



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT

CALENDRIER 2026 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier-trésorier, de la susdite municipalité,

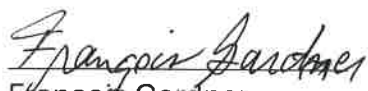
QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Saint-Albert a adopté, lors de sa séance tenue le 10 novembre 2025 une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
Lundi 19 janvier	19 h	Lundi 9 février	19 h
Lundi 2 mars	19 h	Lundi 13 avril	19 h
Lundi 4 mai	19 h	Lundi 1 ^{er} juin	19 h
Lundi 6 juillet	19 h	Lundi 17 août	19 h
Lundi 14 septembre	19 h	Lundi 5 octobre	19 h
Lundi 2 novembre	19 h	Lundi 7 décembre	19 h

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Saint-Albert ce 11 novembre 2025


François Gardner

Directeur général et greffier-trésorier